

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Avondo (Gian Vittorio), Comello (Marco), *Frontiere contese tra Italia e Francia. 1947 ; le valli perdute del Piemonte, Capricorno*, 2012, 157 pages.

L'ouvrage retrace, autour de l'annexion des dernières communes à la France, en 1947 (Tende et La Brigue), l'histoire complexe des frontières entre France et Italie. C'est à Maurice Guido qu'appartient l'épilogue d'une longue histoire en hissant le drapeau tricolore à Tende le 16 septembre 1947. La Bévéra avait tenu lieu de communication entre l'ancien département des Alpes-Maritimes créé en 1792 et le Val de Suse dans la province Cuneo rattaché dès 1244 au Dauphiné. Après 1831, les villages du massif de l'Oisans ont inversé leur solde démographique et leur population atteint un sommet en 1846 après lequel la chute s'avère brutale. D'après les registres de conscription de Grenoble, à partir de 1867, leur émigration temporaire est liée à l'essor du métier itinérant de colporteur avant d'être supplantée en 1896 par le développement du métier d'horticulteur. L'idiome des Gavots n'était ni aussi riche, ni aussi doux que celui des rives du Rhône et du littoral où de bonne heure la fréquentation des Italiens et des Catalans comme le mélange des Grecs et des Français a rompu la langue des Marseillais et des Languedociens à l'usage de la *lingua franca*. D'après l'enquête d'Emmanuel Fodéré, en 1803 encore, la population employait des formes dialectales apparentées aux pays d'oc. La frontière trouva une sanction politique le 4 octobre 1761, lorsque le commissariat général fit état d'un procès-verbal rédigé en français pour le plantement et le rétablissement des bornes. La frontière devenait une réalité géographique suivant la ligne de partage des eaux et les lignes de crêtes. Après le soulèvement de Menton et Roquebrune en 1848, en attendant le plébiscite qui les rattacha à la France, l'enclave de la principauté de Monaco se trouva réduite. Tous les efforts des tenants d'un Midi méditerranéen ont consisté à arrimer le petit pays niçois à sa contiguïté provençale. Ce monde conservait encore tenacement les valeurs altières de la *patria*. Ce fut l'ultime combat contre le cours de la modernité.

Thierry Couzin

Jeanneney (Jean-Noël) et Sirinelli (Jean-François), *René Rémond historien*, Paris, Presses de sciences po, 2014, 152 pages.

Le Centre d'histoire de sciences politiques a organisé en 2010 un colloque rendant hommage à René Rémond (1918-2007). Les historiens qui l'ont côtoyé ont voulu retracer son itinéraire intellectuel et scientifique. Le portrait, corroboré par l'auteur des présentes lignes qui eut le privilège de connaître René Rémond, montre un homme pudique, clairvoyant, confiant dans les forces de la raison, catholique engagé, accomplissant un brillant *cursus honorum* : agrégé répétiteur à l'École normale supérieure, assistant à la Sorbonne en 1949, à la fois directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques et professeur à l'Université de Nanterre qu'il présida de 1969 à 1976, journaliste intermittent, chargé de missions officielles importantes. L'une des forces de René Rémond fut qu'il sut très bien utiliser son expérience professionnelle, sa connaissance des idéologies et des comportements politiques pour remplir avec succès ses fonctions d'analyste du contemporain, de doyen et de président d'université, surtout dans la période troublée de l'après 1968. Caractérisé par une honnêteté intellectuelle fondamentale, ce catholique pratiquant, apprécié à Rome, garda sa liberté de jugement à l'égard de l'Église et étudia le cas Touvier avec impartialité.

Sur le plan de la recherche, René Rémond s'attacha au temps long. Il comprit fort bien le XX^e siècle car il connaissait parfaitement le XIX^e. De même il sut franchir les frontières disciplinaires en utilisant toutes les ressources de la science politique, de l'histoire littéraire,

l'apport des essayistes, notamment Daniel Halévy et Albert Thibaudet. Pragmatique, il savait se mettre en cause ; ainsi, dans ses derniers travaux, il compléta les conclusions de son maître livre sur *Les Droites en France* en admettant l'existence d'une quatrième droite, extrême, intermittente, idéologiquement peu consistante. Novateur, il contesta les analyses présentées par les marxistes et l'École des Annales en mettant en valeur l'autonomie du politique et le poids du culturel.

L'ouvrage refuse toute forme d'hagiographie et montre quelques limites de la méthode rémondienne, un peu courte sur la notion d'opinion publique ou discrète sur l'antisémitisme de Vichy, bien que l'homme fût parfaitement philosémite. Ces réserves, ajoutées à l'apport considérable de René Rémond à l'historiographie française, forment un hommage supplémentaire adressé à un grand historien qui se caractérisait par la lucidité et l'honnêteté.

Ralph Schor

Ory (Pascal) (dir), *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 2013, 953 pages.

Les historiens savent ce que la France a reçu comme apports étrangers au cours des siècles. Aussi la publication d'un dictionnaire des personnalités et communautés qui, d'une manière ou d'une autre, dans les domaines les plus variés, politique, économie, culture, sciences, sports... ont contribué à construire leur pays d'adoption est-elle la bienvenue. A l'appel de Pascal Ory, une soixantaine de contributeurs ont rédigé près de 1 200 notices individuelles, une vingtaine de notices collectives comme celle qui est consacrée à l'École de Paris, et une cinquantaine de notices étudiant une communauté nationale. La période couverte va de la Révolution française à nos jours. Les personnalités vivantes sont comprises, comme Anne Hidalgo, candidate à la mairie de Paris au moment où paraît l'ouvrage. Les critères juridiques, linguistiques, voire éthiques, qui ont présidé au choix des entrées sont clairement présentés.

Dans une telle masse d'informations, les erreurs apparaissent rares (Henry Miller est confondu avec Arthur Miller, page 49). On pourrait discuter à l'infini sur la présence ou l'absence de telle personnalité. L'Historien, le curieux, l'amateur d'exhaustivité ne repousseront aucune notice, même celles qui évoquent Céline Dion, Lara Fabian ou Julio Iglesias. En revanche, pour se limiter aux écrivains, on peut regretter qu'aux côtés d'auteurs estimables, mais d'importance moyenne, ne figurent pas de grands créateurs comme Klaus Mann, Joseph Roth, Marina Tsvetaeva, Ivan Bounine, Somerset Maugham, Zoé Oldenbourg, Edith Wharton...

Il faut surtout souligner la richesse de l'ouvrage et le plaisir de la découverte car, vraisemblablement, aucun lecteur ne maîtrise la totalité du champ analysé. Ceux qui s'étonneront de trouver, à leur place alphabétique, Omar Raddad et l'assassin en série Eugen Weidmann comprendront qu'à travers le premier est posée la question du racisme contemporain et apprendront que l'exécution du deuxième, qui éveilla une curiosité malsaine, fut en 1939 la dernière à être effectuée en public. On peut conseiller au lecteur non pressé de lire ce dictionnaire dans l'ordre des notices. Ainsi il enrichira ses connaissances, mesurera à sa juste valeur la contribution des étrangers à la formation de l'identité française et comprendra les singulières facultés d'intégration de ce pays qui a autant reçu que donné.

Ralph Schor

Sereni (Emilio), *Storia del paesaggio agrario italiano*, Laterza, Bari, 2011, 500 pages.

Encore au haut Moyen Âge pour faire face aux razzias des peuples venus de la mer s'était poursuivie la construction sur les sites d'anciens *oppida* romains des Castellaras le long de baous provençaux, sur les hauteurs du pays niçois et les contreforts ligures des Apennins. En somme les processus d'accumulation d'hommages et de fiefs constituèrent des entités politiques dans lesquels le droit féodal n'a pas été un moyen de gouvernement. Ce fut le cas dans les pays de droit écrit en Provence, en Dauphiné et en Savoie jusqu'au XIV^e siècle. Lorsque Flavio Biondo dans son *Italia illustrata* publiée à Venise en 1503 affronta le problème du découpage de l'espace, il conclut que celui construit par Pline l'Ancien dans ses *Naturalis Historiae* en 37 livres, calqué sur l'organisation voulue par Auguste, ne correspondait plus à la réalité de son temps sinon dans le paysage. Ce qui est certain c'est que les villes constituent, de manière différente selon qu'il s'agisse d'une ville de l'intérieur ou d'une ville côtière, les points de force de leurs articulations.

Le bois était une matière première indispensable à la construction des maisons, des chariots, des bateaux, à la fabrication de la pâte à papier, on extrayait sa résine pour le collage et il était utilisé comme chauffage et comme combustible, ce dernier usage énergétique se développa considérablement et passa de 2 800 quintaux en 1820 à 64 121 quintaux en 1844. Dès lors la quantité de bois nécessaire progressa régulièrement pour atteindre 190 166 quintaux en 1848 et imposa donc une multiplication des fourneaux, avec obligation de mise à feu à au moins 150 mètres de la forêt, et des chaudières, dont l'établissement fut interdit dans la ville de Turin en 1832. Il est vrai que les incendies comptaient dans le processus de rejuvénation du *saltus* pour les bergers et contrôlait l'extension de la *sylva* au détriment de laquelle terrains de parcours et terres de cultures se sont étendus rendant nécessaire l'intervention de l'administration afin d'équilibrer le pastoralisme et la paysannerie. Le gouvernement se préoccupa d'enclorre en Sardaigne afin de limiter la dispersion pastorale qui quoique nourricière était peu rentable du point de vue alors seulement mercantile d'une fiscalité sans quotité et sans doute par voie de conséquence réputée subversive. Toutes choses qui témoignent en 1822 d'une véritable politique d'ensemble mais fort éloignée encore du *Code forestier* qui sera promulgué en France dès 1827. Ainsi dès 1823 fut permise l'exportation des bois de la province de Nice à destination de la France dont les rondins descendaient le long des affluents du Var, assortie d'une baisse des droits de douanes en 1831. Terrain, terroir et territoire sont les trois entités communes aux pays méditerranéens. Au début du XIX^e siècle, la législation sarde les fit apparaître en situation de variation synchrone en terme d'exploitation du milieu forestier et de l'ensemble arpenté regroupant le *saltus* pastoral, l'*ager* cultivé et l'*hortus*, cependant que se mit en place un processus d'effet de domination du territoire comme espace de sécurité civile défini par le réseau des routes, un maillage en cellules aux superficies différenciées selon l'usage envisagé, l'utilisation d'un matériel lourd, autant que par des modes de gestions particuliers. L'exploitation des mines d'asphalte se faisait uniquement par concession à des entrepreneurs. La collecte et la fabrication du salpêtre était au contraire un monopole d'État. Au total, c'était en 1825 242 personnes qui étaient employées dans l'administration centrale des forêts et 260 pour le corps du génie civil. La compression du personnel, respectivement à 154 employés et 131 à partir de 1835, indiquait une délégation de ces fonctionnaires au rang communal pour le couvert forestier et une décentralisation par arrondissement avec à la tête de chacun un ingénieur en chef. Les facilités accordées à ce secrétariat s'étendirent en 1829 aux abus des arpenteurs dans les mutations de propriétés. Les ressources minières furent réunies en une seule loi en 1840 qui divisa les substances minérales en quatre catégories, matières minérales proprement dites comme les métaux et le charbon, tourbes et sables aurifères, carrières et sel commun.

Vigreux (Jean), *Histoire de la France contemporaine. Croissance et contestations, 1958-1981*, l'Univers historique, Paris, le Seuil, 2014, 472 pages.

Jean Vigreux publie une étude sur la France de 1958 à 1981. Il embrasse ainsi une période cruciale qui commence à la mort de la IV^e République, bien analysée. Il montre ensuite l'évolution politique, le principat du général De Gaulle jusqu'en 1969, les années Pompidou appuyées sur une majorité toujours gaulliste de 1969 à 1974, le passage à une autre majorité conservatrice durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing entre 1974 et 1981, date de l'élection d'un président socialiste. Au-delà de ces coupures évidentes, l'auteur propose ponctuellement des chronologies plus fines, notamment dans le déroulement, fort bien caractérisé, des événements de mai 1968.

L'ouvrage offre une histoire totale de la période dans ses aspects politiques, diplomatiques, économiques, sociaux, culturels. Cette dernière dimension est bien présente grâce à des développements nourris consacrés au rôle des intellectuels, à l'évocation des films marquants et même des artistes de variétés. Jean Vigreux ouvre des parenthèses intéressantes, ainsi le sous-chapitre intitulé « La fin du mythe résistancialiste » dans lequel il analyse le rôle du livre pionnier de Robert Paxton, *La France de Vichy*, publié en 1973. On retiendra aussi les éclairages donnés sur les partis et les petits groupes extrémistes, de gauche et de droite, dans les années 1970.

Le livre n'appelle pas de réserve majeure. Tout au plus peut-on regretter la quasi-absence de notes, remplacées par l'énumération, dans le corps du texte, des auteurs consultés, ce qui alourdit un peu le propos. Mais il s'agit peut-être d'un choix éditorial imposé à l'auteur. Au total, on appréciera cette étude sûre, bien informée, offrant les développements nécessaires et attendus, accompagnés par des précisions originales, voire inattendues. Cette singularité, jointe à la clarté et à la précision de l'étude font tout le prix de celle-ci.

Ralph Schor